



# L'ESPRIT DE CONQUETE



Trésorerie Générale . Avenue Janvier. 35021 Rennes cedex.

Tel : 02 99 79 80 74

Internet : [www.tresor.cgt.fr/35](http://www.tresor.cgt.fr/35)

E-Mail : [cgt.035@cp.finances.gouv.fr](mailto:cgt.035@cp.finances.gouv.fr)

ooC

## CTPL du 1<sup>er</sup> mars 2007

En préambule, les organisations syndicales ont lu la déclaration demandant le respect des règles les plus élémentaires du dialogue social (ci-après) :

### **CGT-CFDT-FO**

Nous avons constaté une dérive du comportement de la direction locale lors des réunions paritaires. Le précédent CTPL en a été l'illustration.

Nous estimons que les représentants du personnel ont droit au respect. Les violences verbales, à la limite de l'insulte de la part de la direction, sont indignes et font obstacle au déroulement normal du dialogue social.

Les représentants du personnel estiment que ces réunions paritaires sont par essence autre chose que de simples chambres d'enregistrement. Elles doivent permettre un débat équitable et serein.

C'est pourquoi nous exigeons que ce CTPL, et l'ensemble des réunions à venir, se déroulent dans le respect mutuel qui doit être la règle normale des relations, humaines et paritaires.

La direction a pris acte sans faire de commentaire.

### **Outil de répartition des emplois.**

Sur ce point, nous avons proposé à FO et CFDT de manifester le profond désaccord des personnels en refusant de siéger avec l'administration. Après avoir lu la déclaration qui suit, tous les représentants syndicaux ont quitté la salle, laissant l'administration seule avec son Outil de Répartition des (suppressions d') Emplois.

### **CGT-CFDT-FO**

Notre CTPL devant aborder maintenant la question de l'ORE, les représentants des personnels tiennent à faire la déclaration suivante :

L'Outil de Répartition des Emplois est un dispositif inique qui ne sert en fait qu'à répartir les suppressions d'emplois dans un cadre de réduction budgétaire continu. Les emplois ne sont plus liés aux besoins de service public, ceux des usagers,

*ordonnateurs et partenaires du trésor, mais à la seule logique politique libérale.*

*Les difficultés s'accroissent dans les postes et services du trésor en Ille-et-Vilaine comme ailleurs. Les réformes engagées dans le réseau ont des conséquences dramatiques sur les agents et le service public. La lettre du directeur général, le 20 février, montre l'ampleur du désastre qu'est Hélios ! Ce n'est malheureusement pas une fausse pause-qualité qui va résoudre les problèmes et rétablir une situation lourdement dégradée. La LOLF a généré des travaux supplémentaires, avec là aussi des conséquences lourdes pour de nombreux agents et services. Le démarrage de la TCA se fait dans la douleur, avec de grosses difficultés qui pèsent sur des agents excédés et à bout. La liste des problèmes que connaît le département est longue et non exhaustive. Partout, dans tous les postes et services, on subit encore les effets des suppressions d'emplois des années précédentes.*

*Dans les récents conflits et par le boycott des réunions paritaires du début de l'année, les personnels et leurs représentants vous ont montré leur rejet de la politique que vous menez. Force est de constater que vous n'en tenez pas compte.*

*Alors que des agents sont au bord de la rupture et que des postes s'enfoncent, vous proposez de faire voter ce CTPL sur 21 suppressions d'emplois pour l'année 2007. Vous proposez donc d'aggraver encore plus les difficultés que nous connaissons.*

*Ne comptez pas sur les représentants syndicaux pour cautionner par leur présence ce système inique, arbitraire et contre-productif qu'est l'outil de réduction des emplois et les dégradations catastrophiques des conditions de travail qui en découlent.*

*Nous quittons donc la salle sur ce point de l'ordre du jour.*

## Emplois de catégorie A.

-Création de deux emplois d'inspecteur : 1 adjoint à la Paierie Régionale et 1 chargé de mission, tuteur Hélios (ce qui correspond à une demande de la CGT, que la direction refusait auparavant).

Vote : POUR (unanimité)

-Transformation d'un emploi d'inspecteur en RP à la Cellule Qualité Comptable (promotion sur place).

Vote : POUR Administration, CFDT, FO, Abstention : CGT

-Suppressions des emplois du trésorier et de l'adjoint de RBO (fermeture au 1<sup>er</sup> janvier)

Vote : POUR: Administration, CONTRE : CGT, CFDT, FO

## Redéploiement des emplois de catégorie B et C au titre de la loi de finances 2007

Dans le tableau en annexe, le redéploiement des emplois. 21 suppressions, dont les 2/3 pour la seule TCA (avec quel outil ? quels critères ?) Comment espèrent-ils que le travail sera fait dans de bonnes conditions dans les postes et services du département ? Manifestement, les leçons des actions des 14 décembre 2006 et 8 février 2007 n'ont pas été retenues ! Les conditions de travail, déjà dégradées, vont obligatoirement devenir de plus en plus dures, avec leur corollaire de souffrance au travail, stress, maladie, dépressions, etc.

A noter que des dizaines de départs en retraite seront enregistrés dans le département cette année... Si certains seront remplacés, ce sera au bout de combien de temps ? avec quel décalage ? et quel effet sur les postes ?

Vote : POUR : Administration, CONTRE : CGT, CFDT, FO

## Exécution du budget 2006 : bilan

Pas de commentaire particulier de notre part.

Vote : POUR : Administration, Abstention : CGT, CFDT, FO

## Budget prévisionnel 2007.

Le budget 2006 était de 9 857 267 € et celui de 2007 de 9 950 296 €

La masse salariale prévue en 2007 est de 55 057 811 € répartie comme suit :

Catégorie A+	927 459
Catégorie A	10 707 471
Catégorie B	20 625 866
Catégorie C	21 304 295
Contractuels de droit public	116 149
Contractuels de droit privé	70 944
Auxiliaires	1 156 563
Indemnités de jury et de concours	40 000
Frais d'acte huissiers du Trésor	75 000
Indemnités de stage	4 000
Cld	133 400
Prestations sociales facultatives	7 000
Maladie, ½ traitement...etc	- 110 336

Les crédits Vacataires sont légèrement au-dessous de ceux de 2006. Attention toutefois : la dotation du CER et du CEA sera plus importante ! et donc celle des autres services et postes plus réduite ! Selon la direction, il n'y aurait pas de rallonge à attendre en fin d'année. Il s'agira donc de bien estimer, poste par poste et service par service, ses besoins pour l'année dès maintenant (nombre, période).

La CGT a exprimé son désaccord. Bien que n'étant pas favorable au développement de l'emploi précaire, nous ne

pouvons que constater que les postes ne fonctionnent plus sans l'aide de vacataires. Réduire drastiquement leur dotation, comme l'annonce la direction, c'est prendre le risque de les « couler » encore plus.

Moins d'effectifs, moins de vacataires = toujours plus de travail !

## Présentation de l'organigramme de la TG

A peine présenté, il est déjà dépassé...

Les seuls points notables (déjà connus) : rattachement du service des domaines et de la cité au 1er janvier 2007 et rattachement du centre de formation à la division ressources humaines au 1er avril 2007.

## Protocole ARTT du service des domaines

Les agents ont fait le choix du régime à 38h30 à l'unanimité.

Vote : POUR Administration, CGT, CFDT, FO

## Modification des horaires d'ouverture de la TPM de Rennes :

Le guichet n'était fermé que 45 minutes le midi, ce qui ne permettait pas à l'agent d'avoir un temps de pause méridienne légal. Nous l'avions dénoncé lors de notre audience chez le TPG le 12 février. Il a donc été proposé de fermer le guichet une heure à partir du 1<sup>er</sup> mars. Mais, de ce fait, l'amplitude de réception du public s'en trouve diminuée, ce qui explique notre vote d'abstention. Nous en avons informé préalablement les agents du poste.

Vote : POUR : Administration, CFDT, FO Abstention : CGT

## Protocole ARTT du Pôle Fonction Publique Territoriale et Hospitalière :

Un fax reçu la veille à la TG faisait état de la demande unanime des agents de catégorie A qui étaient au forfait de passer à 38H. Bien que dénonçant le délai extrêmement court, qui ne nous permettait pas d'étudier le dossier, nous avons accepté de voter, afin de ne pas pénaliser les agents.

Vote : POUR Administration, CGT, CFDT, FO

## Bilan de la formation professionnelle

L'administration a rectifié ses tableaux du dernier CTPL en tenant compte des jours de formation des agents issus de la redevance. De ce fait, nous atteignons une moyenne de plus de 8 jours de formation par agent pour 2005.

## Questions diverses

-**Hélios** : nous avons dénoncé la situation actuelle, demandant que la lettre du DGCP soit interprétée en arrêtant les basculements de postes et en mettant tout en œuvre pour consolider la situation de ceux qui sont déjà sous Hélios. Pour nous, une *fausse-demi-pause-qualité* ne suffit pas : il faut tout arrêter, stabiliser complètement l'application, la rendre vraiment fiable, avant de recommencer à l'implanter dans les trésoreries. Il faut que la direction arrête de nous envoyer dans le mur : si on voulait créer les conditions de la mise à mort du trésor, on ne s'y prendrait pas autrement ! Pour nous, la direction est en train de se discréditer et de perdre la confiance de ses agents, de toutes catégories.

Pour le TPG, il n'est pas question d'arrêter les basculements. Si certains pourront être retardés (Combourg), ou réalisés partiellement (c'est-à-dire hors HTR), globalement, ils se feront... Par contre, les trésoreries sous CLARA ne pourront pas basculer sans l'accord formel du chef de poste. La CGT invite donc les chefs de postes concernés à refuser s'ils veulent préserver les conditions de

travail de leurs agents et la qualité du service public pour leurs contribuables et leurs ordonnateurs.

**-TCA :** Nous avons rappelé que l'application archaïque qu'est AMD n'est pas adaptée à un centre national de gestion des amendes. Tout comme pour Hélios, les agents sont au bout du rouleau et déstabilisés, malgré une adaptation confirmée. Et ce n'est pas en supprimant 14 emplois que les agents se sentiront reconnus et appuyés par leur direction. Nous avons dénoncé un management basé sur la pression hiérarchique et le mépris des personnels. Si quelques mesures réglementaires prises récemment par la DGCP vont dans le bon sens, les moyens nécessaires n'ont pas été évalués et abondés. Le poste navigue à vue, les décisions et contre-décisions vont dans tous les sens. La charge de travail augmente, courrier, téléphone, imputations des paiements, etc. Le poids de l'OMP, son immobilisme et son refus de permettre des évolutions qui simplifieraient le travail des agents de la TCA, rendent la situation ingérable.

La CGT revendique :

-des mesures d'allègement réglementaires

-des moyens humains pour faire face à toutes les missions

-l'ouverture de négociations pour l'organisation du travail, notamment pour l'accueil téléphonique

Par ailleurs, nous attendons toujours qu'on nous communique les rapports des audits faits début 2006 ! Ils nous ont été promis par la direction générale à l'été 2006... mais toujours rien ! Y aurait-il des choses à cacher dans ces rapports ? ? ?

**-Prise en Charge des Frais de Transport :** une note de cadrage vient d'arriver. Une circulaire départementale devrait préciser dans quelles conditions les frais de transport en commun pourront être partiellement pris en charge par l'administration. C'est une vieille revendication syndicale qui commence à aboutir, dans des conditions toutefois trop partielles et restrictives pour nous satisfaire. Par exemple, sauf cas particulier, seuls les abonnements annuels pourront être remboursés. De même, nous regrettons que ce dispositif exclue de fait tous les personnels des postes en dehors des grosses agglomérations et ceux obligés d'utiliser leur véhicule personnel (par exemple personnes à mobilité réduite ou travaillant en horaires décalés). Nous avons demandé que le décret soit totalement appliqué, y compris la partie relative aux équipements permettant le stationnement sécurisé des vélos et celle concernant les aménagements des horaires pour faciliter à tous le transport en commun ainsi que le co-voiturage. La direction attend des décisions et consignes de la préfecture.

**-Nouvelles consignes sur le Tabac :** le TPG précise que l'interdiction de fumer dans les locaux s'appliquant, il n'y a pas de consignes restrictives sur les pauses-cigarette. Des cendriers sécurisés doivent être installés à l'extérieur.

**-Trésorerie de Dinard :** toujours pas de réponse du maire à la lettre du TPG. A suivre...

**-Fougères :**

-Impôts : la mise en place de l'hôtel des finances qui devait être effective au 1<sup>er</sup> juillet 2007 est reportée à début 2008... les travaux de l'hôtel des impôts n'ayant pas encore commencé.

-Collectivités : confirmation du TPG que le déménagement se fera bien à la Cristallerie. Compte tenu de l'importance des travaux, ce ne sera pas avant l'automne 2008. Nous avons demandé que les agents soient associés à l'élaboration des plans de leurs futurs bureaux.

**-Chartres-de-Bretagne :** le relogement définitif du poste ne sera pas fait avant... 2010 ! Selon le maire, un nouveau bâtiment serait construit près de la future piscine. En attendant, la partie rénovée devrait être terminée la semaine prochaine. Pour le bâtiment « provisoire », nos interventions ont permis de faire déplacer les radiateurs et le plancher devrait être prochainement consolidé. Restera encore bien des améliorations à apporter pour le rendre à peu près habitable...

**-RBE (Cesson-Sévigné) :** le dossier du relogement redevient d'actualité. Les agents doivent se préparer à au moins 2 ans de bâtiment provisoire... La CGT a exprimé avec force sa volonté que des enseignements aient été tirés de l'expérience malheureuse de Chartres !

**-Rez-de-chaussée de la TG :** Les travaux devraient commencer en fin d'année et consisteront en une réflexion totale du RDC. La compta et la caisse resteront sur place pendant les travaux en changeant d'emplacement et en utilisant la salle de réunion du RDC. Les autres services seront hébergés momentanément dans un autre lieu qui reste à déterminer. Peut-être les anciens locaux provisoires de RBO au Sully, qui devaient précédemment être transformés en salle d'archivage, de repos et de réunion pour les agents des rému et du CRP. Il avait été envisagé de les installer dans les locaux actuellement occupés par la TPM au Turgot, mais les travaux d'agrandissement de la TPM n'étant toujours pas commencés, leur réaménagement est d'autant repoussé.

**-Domaines :** après le départ de la TPM du Turgot, 70 m2 supplémentaires leur seront attribués.

**-Vitré :** le déménagement dans le nouvel hôtel des finances pourrait avoir lieu courant 2008.

**-St Malo :** aucun avancement du projet.

**-Redon et Montfort :** L'accueil commun est en place début janvier. Il est trop tôt pour en tirer des conclusions, mais il semble que les agents de la DGI ne comprennent pas que tous les collègues du trésor ne soient pas assignés au secteur recouvrement, oubliant ou ignorant que certains d'entre eux sont affectés au secteur communal.. et que cela crée quelques incompréhensions.

**-PIAA :** le nouvel outil élaboré en local va être déployé. Le logiciel est à la disposition du PIAA de Toulouse s'ils le veulent. Sur la question du stockage, les choses semblent moins claires que lors de l'audience du 12 février. Le TPG souhaite toujours qu'une partie des liasses aille directement à la société privée qui gère l'archivage, mais c'est la DGCP qui décidera. Rappelons que la CGT est opposée à l'externalisation des missions et que pour nous tout doit être géré par nos services. Il faut donc des moyens humains et matériels.

**-Ménage :** Nouveau changement d'entreprise prestataire à compter du 1<sup>er</sup> mars (TG, DI, Turgot, Sully, Colbert). Le contrat a été directement négocié par l'Agence Centrale des Achats (à Bercy) qui a accepté une offre au rabais avec moins de personnel et moins d'heures de ménage : suppression d'un emploi au Turgot et un à la TG ! Alors que les heures de ménages étaient déjà insuffisantes, avec des conséquences sur la propreté des locaux (toilettes, poussière, etc.), il paraît évident que le nouveau contrat va dégrader encore plus la situation.

Pour appuyer notre demande de renégociation de ce contrat, nous vous demandons de nous avertir quand vous constatez que le ménage n'a pas été suffisant et d'annoter les cahiers de liaison. Nous pourrions ainsi exiger avec les agents de nettoyage qu'il y ait plus d'heures, de moyens et de personnel pour le ménage des locaux. Ces réflexions valent d'ailleurs pour l'ensemble des sites et trésoreries. Pour les femmes de ménage (statut de contractuel de droit public) de la cité administrative (hors TG), passées de la DGI au trésor, nous avons demandé des assurances pour le maintien de leurs droits acquis. Nous avons appris la veille qu'un départ dans cette équipe ne serait pas remplacé mais compensé par une société privée... nouvelle atteinte à l'emploi de titulaires.

**-Visite de Mr Lamiot :** le DG rencontrera des agents lors de sa visite du 24 avril à Rennes. Pour la direction, il s'agit d'agents volontaires. Or, nous avons constaté qu'ici ou là des volontaires avaient été désignés d'office par leur chef de poste. La consigne sera rappelée. Nous veillerons à ce qu'elle soit respectée et que des appels à volontaires seront bien faits, y compris là où les agents ont déjà été désignés. Les organisations syndicales seront reçues à midi par le directeur général. L'après-midi, il devrait visiter Rennes Colombier et le Département Informatique.

**-Congés d'été :** Nous avons évoqué le cas d'un service de la TG où il a été interdit aux agents de prendre plus de 3 semaines consécutives de vacances cet été. La Direction rappelle que la limite à prendre est 30 jours. Si vous êtes

dans ce cas, faites respecter les textes et au besoin contactez nous.

**-Formation au management des cadres A :** Sur la base du volontariat, 3 groupes de travail vont être mis en place (secteur local – recouvrement – secteur état ) ainsi qu'un groupe transversal. Ils se réuniront hors présence de la Direction départementale mais avec des consultants extérieurs intervenant sur la forme et non sur le fond et seront chargés de réfléchir à la question des métiers et à la façon de travailler et devront faire des propositions d'évolution.

**-EDEN :** Ouverture la semaine prochaine pour les B et C, pour une durée d'une semaine de la phase de simulation. Par la suite les postes ou services de 5 agents ou moins auront une semaine pour effectuer les entretiens et les saisies. Ceux entre 5 et 15 agents auront 2 semaines et ceux de plus de 15 agents en auront 3. Mr Halbique a comme objectif (difficile à tenir selon lui) que la campagne soit terminée pour fin avril.

**-RBO, CEA et CER :** Nous avons demandé où en étaient les pétitions...aucune nouvelle de la CP à ce jour. Nous allons intervenir directement à Bercy.

**-Micros-ordinateurs réformés :** Nous avons, de nouveau demandé que les agents intéressés puissent les acquérir. Il nous a été répondu qu'ils étaient remis à des écoles ou associations... ce que nous comprenons ou qu'il fallait enchérir aux domaines sur des lots de 10 appareils !!!

**Sur le site en pièce jointe vous trouverez 3 états que nous avons reconstitués :**

- Un fichier **reprenant pour chaque poste la dotation de fonctionnement** 2006, puis celle de 2007, ainsi que les travaux, équipement et mobilier prévus. Concernant les PNC, notons que chaque agent est crédité de 60 € au titre du marché Guibert, de 50 € d'autres fournitures et de 32 € pour le nettoyage.
- Un fichier reprenant pour chaque poste les effectifs implantés, les effectifs suite à l'ORE, les effectifs réels, les

suppressions ou créations d'emploi et les crédits vacataires 2006.

- Un tableau reprenant les effectifs départementaux classés globalement et par grade selon leur âge. **Notons que sur 1181 agents, 350 soit 29,63% ont 55 ans ou plus et que ce % atteint 39,38 pour les cadres B.** Si des recrutements ne sont pas rapidement mis en œuvre, nous courons à la catastrophe.

**Pour recevoir nos infos inscrivez vous à notre liste de diffusion à partir de la page d'accueil de notre site.**

Les représentants CGT au CTPL

<a href="#">Françoise Leguével</a>	TP Dinard	<a href="#">Hervé Couvert</a>	Le Turgot
<a href="#">Jean Yves Détoç</a>	DI – exploitation INDIA	<a href="#">Catherine Houdin</a>	T C A

**Solidaire, pas solitaire : c'est ça le Syndicat CGT.  
Alors je me syndique...**

Nom prénom : .....  
 Adresse administrative : .....  
 Grade : ..... Echelon/Indice : ..... Temps partiel : .....%

Date: ..... Signature,

à remettre à un militant ou envoyer au local **CGT** Trésorerie Générale

